



## RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Sous une nouvelle présidence, le Comité a poursuivi le travail de réorganisation de la section entamé en 2016. D'un côté, la section a vu une bonne augmentation des membres et des cotisations. Elle a mis en place les conditions de sa réorganisation et poursuivi le travail de terrain auprès des personnes détenues dans le canton de Vaud et parfois au-delà. Parallèlement, le Comité s'est engagé dans diverses activités de défense des droits de l'Homme et de formation dans le canton, notamment en ouvrant la précampagne de l'initiative de l'UDC « contre les juges étrangers », et a renoué un dialogue constructif avec la section genevoise.

D'un autre côté, on a peiné à concrétiser les commissions internes et à démarcher de nouveaux membres, faute de temps et de forces militantes. La communication a été minimaliste, tant à l'interne qu'à l'externe, et il faudra l'améliorer.

Mais, dans l'ensemble, une dynamique positive et inclusive, que nous saluons, est en train de voir le jour au sein de la section.

### Comité

---

L'année 2017 a été marquée par le départ de Patrick Herzig du Comité, qu'il présidait depuis 2010. Il a été remplacé par Yan Giroud. Le Comité a été élu comme suit pour 2017 :

- Yan Giroud, président.
- Arnaud Thiéry, vice-président.
- Marc Oran, secrétaire.
- Pierre-André Martinet, trésorier.
- Ihsan Kurt, membre ordinaire.

Pierre-André Martinet a annoncé d'emblée qu'il ne pourrait que rarement participer aux séances du Comité, mais qu'il assurerait néanmoins la tenue des comptes de la section.

Yan Giroud et Marc Oran ont été élus délégués de la section au Comité central de la Ligue suisse des droits de l'Homme, mais ce dernier n'a pas pu organiser de rencontre en 2017.

En cours d'année, deux membres, Nicole Genet et Bernard Jeandet, ont participé aux séances du Comité, puis se sont retirés, tout en exprimant leur volonté de rester des membres actifs.

L'adresse de la section, précédemment domiciliée au domicile de l'ancien président a été modifiée en une adresse d'association. Son adresse officielle est désormais :

*Ligue suisse des droits de l'Homme*  
*Section vaudoise*  
*1000 Lausanne*

Le Comité de section s'est réuni à 17 reprises. La grande majorité des séances s'est tenue en l'étude de M<sup>e</sup> Arnaud Thiéry, vice-président de la section - qu'il en soit ici remercié. Deux séances se sont tenues au domicile du président, une autre à la brasserie du Lausanne-Moudon.

Le Comité a eu pour tâche principale de mettre en place le projet de réorganisation de la section tel que voté par l'Assemblée générale du 8 mars 2017. Il a également entamé la précampagne contre l'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) « contre les juges étrangers », qui vise implicitement la dénonciation par la Suisse de la Convention européenne des droits de l'Homme, et géré diverses activités liées à l'actualité. Il a également relancé le dialogue avec la section genevoise et le Comité central de la Ligue suisse des droits de l'Homme (LSDH).

## **Assemblées générales**

---

### **Assemblée générale ordinaire**

L'Assemblée générale ordinaire 2016 a eu lieu le 8 mars 2017 à la Brasserie du Lausanne-Moudon. Huit personnes étaient présentes, une invitée et quatorze excusées. Patrick Herzig s'est retiré de la présidence et a été remplacé par Yan Giroud (voir ci-dessus). Yan Giroud et Marc Oran ont été élus pour représenter la section au Comité central. Le projet de réorganisation de la section y a été présenté.

### **Assemblée générale extraordinaire**

Une Assemblée générale extraordinaire a été organisée le 13 septembre 2017 à l'Espace Dickens. Une douzaine de personnes y a participé. Le projet de réorganisation de la section a été discuté et soumis au vote, ainsi que les modifications statutaires correspondantes. L'AG a été suivie d'une conférence publique sur le thème « Initiative anti-droits de l'homme de l'UDC : enjeux et conséquences » (voir ci-dessous).

## Modifications statutaires

---

Les statuts de la section datant de 2008 ont été modifiés lors de l'Assemblée générale du 13 septembre 2017, afin de les adapter au projet de réorganisation de la section et de clarifier certains points imprécis. Les principales modifications ont été les suivantes :

- Changement des classes de cotisation.
- Limitation du sociétariat à la Suisse.
- Mention du statut d'association bénévole.
- Introduction de procédures pour la démission et l'exclusion des membres.
- Redéfinition des tâches du Comité et de l'Assemblée générale.
- Création d'un bureau du Comité.
- Intégration des Commissions.
- Allongement à 30 jours du délai de convocation d'une Assemblée générale.
- Introduction d'une procédure d'élection aux instances nationales de la LSDH.
- Modification des droits de signature.

## Activités externes

---

### Violences policières

Depuis l'été 2017, une recrudescence des violences policières, particulièrement envers les personnes d'origine africaines, semble voir le jour. Le Comité s'est engagé dans une coordination regroupant diverses associations actives sur le terrain, telles que le Sleep-in de Renens, le Collectif Jean Dutoit, la Maraude, l'OSAR, entre autres. En 2017, nous nous sommes essentiellement engagés dans un groupe de travail « juridique » qui vise à réfléchir sur les actions à amener d'un point de vue légal et/ou politique, parlementaire notamment. Nous avons participé à diverses séances et conseillé le Collectif Jean Dutoit pour son rapport sur les violences policières envers les personnes d'origine africaine qu'il regroupe et défend.

La présidence a également rencontré le président du Parti socialiste vaudois (PSV) pour lui faire part de ses inquiétudes et éventuellement envisager une intervention parlementaire commune au Grand Conseil vaudois ou auprès de Béatrice Métraux (Les Verts), conseillère d'Etat vaudoise en charge de la sécurité. Malheureusement, cette question n'a pas semblé prioritaire pour la présidence du PSV, malgré le fait qu'un membre du parti socialiste ait interpellé la section vaudoise de la Ligue suisse des droits de l'Homme après avoir été victime de violences policières à caractère raciste en marge de la cérémonie d'assermentation des autorités vaudoises le 27 juin 2017.

### Facteur D

Facteur D est un collectif d'organisations actives dans la défense des droits de l'Homme en Suisse regroupées en vue de la campagne contre l'initiative de l'UDC « contre les juges étrangers ». Une coordination romande a été mise en place par Lise

Cordey, la coordinatrice romande de Facteur D. Yan Giroud a participé à une séance de coordination à Genève en février et a dû s'excuser à une seconde prévue en juin. Lise Cordey ayant annoncé son départ de Facteur D et qu'elle ne serait pas remplacée, la coordination est restée en *stand by* jusqu'à fin 2017.

L'exposition de Facteur D a toutefois été présentée par la section lors de sa journée de formation du 2 septembre 2017 et lors de la conférence publique du 13 septembre 2017.

Un soutien de 500 CHF a été décidé en faveur Facteur D pour son travail de coordination romande.

### **Bainvegni Fugitivs Marsch**

La section a soutenu la Bainvegni Fugitivs Marsch, une marche organisée « pour les droits et la dignité de tous les êtres humains et pour une politique migratoire plus humaine », qui a traversé la Suisse et notamment le canton de Vaud en novembre 2017. Notre soutien, malheureusement, n'a pu être que financier, faute de forces militantes à mettre à disposition. 100 CHF ont été octroyés.

### **Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers**

Comme chaque année, nous avons également soutenu financièrement l'*Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers*. 100 CHF ont également été octroyés.

### **Affiches UDC**

La section a soutenu l'idée d'une plainte pénale contre une énième campagne d'affichage nauséabonde de l'UDC lors de la votation du 12 février 2017 sur une naturalisation facilitée pour les étrangers de 3<sup>e</sup> génération. Elle s'est par la suite retirée en raison de désaccords stratégiques.

### **Demandes de soutien**

Plusieurs demandes de soutien nous ont été adressées. Nous y avons répondu ou avons ouvert des dossiers individuels pour suivre ces cas. Des demandes régulières émanent de l'arc jurassien (BEJUNE) et il serait nécessaire d'y créer une nouvelle section de la LSDH pour y répondre.

Plusieurs demandes de soutien émanant de l'étranger, la plupart d'Afrique, nous ont également été adressées par e-mail ou par Facebook. Elles ont été mises en contact avec la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), à Paris ou auprès d'un de ses bureaux régionaux.

### **Colloques**

Nous avons participé au colloque « *Accès à la justice en cas de discrimination raciale. étendue et limites de la protection garantie par le droit pénal et le droit civil* », organisé le jeudi 26 octobre 2017 à Berne par le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) et le Service de lutte contre le racisme (SLR) de la Confédération.

## Appels

Nous avons co-signé l'appel du Collectif R au Grand Conseil « Pour la liberté personnelle: pas de mise en détention des étrangers-ères en situation irrégulière sur ordre de l'administration ! » avec le Centre social protestant(CSP)-La Fraternité, les Juristes progressistes vaudois, SOS Asile, le Collectif R, le Collectif Droit de rester, le Collectif Jean Dutoit, le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers, SUD Etudiant-e-s et précaires, la Fédération syndicale SUD, Décroissance-Alternatives, la Gauche anticapitaliste, L'Ami-e du Peuple, le POP vaudois, les Jeunes POP Vaud, solidaritéS Vaud.

## Membres

---

Au 31 décembre 2017, la section comptait un total de **80 membres**, en hausse de 17 membres par rapport à l'année 2016 (63 membres), dont de nombreux avocats et professionnels du droit. Nous avons donc atteint notre objectif de « 70 à 80 membres » à fin 2017.

Parmi ces 80 personnes, 22 personnes n'ont pas payé leur cotisation pour 2016 et 2017. Un rappel leur sera adressé en 2018 et, conformément aux nouveaux statuts, les personnes présentant des arriérés de cotisation de plus de trois ans ou parties sans laisser d'adresse seront exclues du fichier des membres.

Un fichier regroupant les intérêts et compétences de nos membres a été développé et devra être mieux exploité en 2018, ce qui n'a pu être fait en 2017 faute de temps.

Par ailleurs, de nombreuses demandes d'adhésion ont été retrouvées sur le site web, certaines remontant à 2012. Elles avaient été envoyées à l'adresse [lsdh.vd@bluewin.ch](mailto:lsdh.vd@bluewin.ch) que personne ne relève plus. Personne n'y a donné suite. Le Comité a commencé à prendre contact avec celles encore joignables et certaines ont fait part de leur désir d'adhérer. Travail encore en cours.

Un rapprochement avec les Juristes progressistes vaudois (JPV) est en cours et pourrait déboucher sur quelques adhésions pertinentes à terme.

## Evénements

---

### Rencontre des membres

Une rencontre des membres a été organisée le 24 mars 2017, afin de rencontrer les nouveaux membres et les personnes désireuses d'être plus actives au sein de la section pour ainsi créer les premières commissions internes. Seules six personnes y ont participé, mais onze s'y sont excusées en raison de conflits d'agenda.

Vu la faible participation, il n'a pas été possible de créer d'autres commissions que la commission « détention » déjà existante et la commission « militants ».

## Commissions

---

### Détention

*Président : M<sup>e</sup> Arnaud Thiéry (rapport).*

La commission « détention » a effectué, par le biais de ses membres Bernard Jeandet, Philippe Graf et Arnaud Thiéry, une petite dizaine de visites de prison sur l'année 2017, comme suit :

- Trois visites à la prison de la Croisée.
- Deux visites à la prison du Bois-Mermet.
- Une visite à la prison de la Tuilière.
- Une visite à la prison régionale de Bienne.

Par ailleurs, la commission « détention » a eu des contacts épistolaires avec des personnes détenues aux Établissements régionaux de la Plaine de l'Orbe, à la prison de la Tuilière, ainsi qu'à une occasion dans un hôpital psychiatrique. Le président s'est chargé d'une part importante du suivi des demandes qui nous arrivent par courrier.

Deux des cas ont conduit à une intervention plus poussée de la section (procédure avec l'aide d'un avocat). Trois cas ont conduit à une intervention de la LSDH-VD auprès des autorités pénitentiaires. Dans deux cas, nous avons pris contact avec l'avocat-e de la personne détenue. Le reste du temps, les personnes détenues souhaitaient être renseignées sur leur situation.

On peut recouper les demandes des personnes détenues comme suit :

- 1/ interrogations concernant leur procédure pénale (la commission ayant alors pour politique de contacter au besoin l'avocat-e de la personne concernée),
- 2/ difficultés avec l'administration pénitentiaire (la commission écrivant alors régulièrement à l'administration concernée) et
- 3/ allégations de mauvais traitements de la part d'agents exerçant la puissance publique (dans ce cas et pour autant que les allégations semblent crédibles et qu'il n'y ait pas d'avocat-e mandaté-e, on peut envisager d'intervenir pour aider les personnes à faire valoir leurs droits).

Dans la plupart des cas pour lesquels nous intervenons, ce sont les personnes détenues qui prennent directement contact avec nous. Dans certains cas, la prise de contact se fait par l'entourage de la personne en détention. Nous avons mis en place un système de formulaires et établi une procuration type, de manière à ce que la personne détenue qui nous contacte puisse préciser ses attentes et nous autoriser cas échéant à prendre des renseignements auprès de différents intervenants (avocat-e, médecin, etc.) avant la

visite. Ce système mérite encore d'être rôdé, les personnes qui nous contactent étant plutôt réticentes à signer des documents avant de recevoir une visite.

On signalera encore le bon accueil que le Service pénitentiaire (SPEN) a réservé à notre demande d'autorisations de visites et le soussigné remercie vivement les membres de la commission « détention » qui libèrent du temps pour répondre aux différentes sollicitations qui nous parviennent.

## **Formation**

*Président : Ihsan Kurt (rapport).*

La section a organisé trois formations en 2017 dont une conférence publique.

Une première journée a regroupé deux formations distinctes le samedi 2 septembre, à la salle du Tilleul de Montpreveyres (VD).

Une première formation sous forme d'*Introduction aux droits de l'Homme*, destinée aux nouveaux membres, a été donnée par M<sup>e</sup> Nathanaël Pétermann. Partant de questions introductives telles que « Pourquoi les droits de l'Homme ? », « Quels sont les droits protégés », ou des thèmes comme les grands principes qui régissent les droits de l'Homme, les différents systèmes de protection des droits de l'Homme et leur fonctionnement ont été abordés. Nous avons mis également le focus sur le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, la Convention européenne des droits de l'Homme ainsi que l'évolution et les régressions de ces institutions.

Cette *Introduction aux droits de l'Homme* été suivie par une seconde formation sur les visites de prisons, destinée principalement aux professionnel-le-s du droit (avocat-e-s et juristes) intéressé-e-s à intervenir en milieu carcéral dans le cadre de la Ligue suisse des droits de l'Homme. M<sup>e</sup> Sandrine Chiavazza, ancienne vice-présidente de la section, a rappelé les interventions de la section en milieu carcéral : historique, procédures, déroulement d'une visite, rapports, interventions, relations avec les autorités. Mireille Aubert, anc. députée au Grand Conseil vaudois et anc. présidente de la Commission permanente des Visiteurs du Grand Conseil (CPVGC) a présenté les actions de cette dernière, notamment sa mission, son mandat d'interventions et ses moyens d'action.

Cette journée de formation s'est terminée (sous la pluie) avec une soirée conviviale de barbecue canadien.

La conférence publique a été consacrée à l'initiative populaire fédérale « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » de l'UDC, qui exige implicitement la dénonciation de la Convention européenne des droits de l'Homme par la Suisse, se voulait une ouverture de la précampagne de votation. Cette conférence publique a eu lieu le 13 septembre 2017 à 20h00 à l'Espace Dickens, av. Dickens 4, 1006 Lausanne.

Sont intervenu lors de cette conférence :

- M<sup>e</sup> Arnaud Thiéry, vice président de la section (présentation de l'initiative).
- Jean-Daniel Vigny, anc. Ministre en charge des droits de l'homme aux Missions permanentes de la Suisse auprès de l'ONU à Genève et New York, sur le thème « *présentation du contexte de politique internationale, en particulier du contexte de protection international des droits de l'Homme* »,
- Prof. Giorgio Malinverni, ancien juge suisse à la Cour européenne des droits de l'Homme de Strasbourg, sur le thème « *Importance de la Convention et de la Cour européenne des droits de l'Homme, dans le contexte du droit du Conseil de l'Europe* ».
- le Pr. Maya Hertig Rendall, spécialiste de droit constitutionnel et membre de la CFR et du CICR, sur le thème « *Rôle du Tribunal fédéral dans l'application de la CEDH et importance de la CEDH pour sa jurisprudence* ».
- Janos Ammann, représentant du mouvement "Opération Libéro" (actif en Suisse alémanique) sur la question « *Présentation des enjeux et de la sensibilité pour la Suisse alémanique* ».

Un public de 22 personnes a participé à cette conférence-débat bien animée par des questions. La conférence a été suivie par un apéro dînatoire.

Alors que nous avons spécifiquement axé notre communication et nos invitations sur les professionnels du droit et les représentants de la presse, aucun membre de ces professions extérieur à la LSDH-VD ne s'est présenté à la conférence.

Nous remercions chaleureusement les intervenantes et intervenants de ces séances de formation.

### **Militants**

Un petit groupe de cinq à six militant-e-s a été constitué et a soutenu le Comité dans l'organisation des événements mis sur pied durant l'année. Qu'ils et elles soient aussi ici vivement remerciés de leur investissement.

### **Liste de distribution d'e-mails**

Les listes suivantes ont été créées en prévision de la création de commissions et les personnes intéressées y ont déjà été abonnées :

- [detention.vd@lsdh.ch](mailto:detention.vd@lsdh.ch) - Commission « détention ».
- [dh.vd@lsdh.ch](mailto:dh.vd@lsdh.ch) - Commission « droits de l'Homme ».
- [migration.vd@lsdh.ch](mailto:migration.vd@lsdh.ch) - Commission « Migration ».
- [militants.vd@lsdh.ch](mailto:militants.vd@lsdh.ch) - Commission « militants ».
- [racisme.vd@lsdh.ch](mailto:racisme.vd@lsdh.ch) - Commission « Racisme ».
- [travail.vd@lsdh.ch](mailto:travail.vd@lsdh.ch) - Commission « syndicale ».

Des informations d'actualité sur ces thèmes y sont diffusées.



## Communication

---

*(Entre parenthèses, le nombre de destinataires.)*

### Newsletters

Seules trois newsletters ont été envoyées aux membres en 2017 :

- 16.03.2017 – Membres (104) - « Rencontre des membres & mise en place des commissions internes ».
- 20.08.2017 – Membres (106) – « LSDH-VD - FORMATION INTERNE le samedi 2 septembre... ».
- 20.08.2017 – Membres (109) – « Invitation à une conférence publique : "Initiative anti-droits de l'Homme" ».

A l'avenir, le Comité doit améliorer sa communication avec les membres.

### Communiqués de presse

Seuls deux communiqués de presse ont été envoyés en 2017 :

- 20.08.2017 – Membres (188) – « Invitation à une conférence publique : "Initiative anti-droits de l'Homme" ».
- 12.09.2017 – Presse (185) – « RAPPEL - Invitation à une conférence publique demain... »

A l'avenir, le Comité doit améliorer sa communication avec la presse.

A noter que ce communiqué de presse était une invitation pour les représentants de la presse à participer à la conférence publique du 13 septembre 2017 consacrée à l'initiative de l'UDC contre les droits de l'Homme. Aucun journaliste ne s'y est présenté.

## Comptes

---

### Total du compte CCP 10-241907-1 :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'avoir en compte se montait à **CHF 10'848.50**

Au 31 décembre 2017, l'avoir en compte se montait à **CHF 10'619.75**.

### Revenus :

Les revenus de la section, exclusivement issus des cotisations des membres, se sont montés à CHF 3'570.-.

### Dépenses

Les dépenses de cette année se sont montées à CHF 4'824.60, réparties comme suit :

- CHF 1'250 consacrés aux cotisations à d'autres organisations,
- CHF 922.15 pour nos actions,

- CHF 1'277.05 à nos AG dont :
  - CHF 233.50 pour l'AG 2015 (actif transitoire).
  - Vins pour les formations du 2 septembre et la conférence publique du 13 septembre.
- CHF 221.20 pour l'AG 2016 du 8 mars 2017 à la Brasserie du Lausanne-Moudon.
- CHF 683.00 pour la conférence publique du 13 septembre 2017 : location de la salle à l'Espace Dickens, collation, cadeaux des conférenciers.
- CHF 1239.60 de frais administratifs, timbres postes, photocopies, tampons encreurs, billets de train, publications, cotisation à la Ligue suisse des droits de l'Homme.

## **Commentaire**

Les vérificateurs des comptes démissionnaires en 2015 n'ont pas pu être remplacés avec pour conséquence que la vérification des comptes n'a pas pu être effectuée pour 2017. Celle-ci n'étant pas une exigence légale, aucune conséquence ne découle de ce manque. Le comité s'efforcera toutefois, dans la mesure du possible, de trouver de nouveaux vérificateurs en 2018. Appel aux volontaires !

## **Ligue suisse (intersections, LSDH et FIDH)**

---

### **Rencontres**

Il n'a pas été possible de convoquer de Comité central en 2017, malgré plusieurs tentatives infructueuses. Toutefois, les présidences des sections genevoise et vaudoise ont rétabli un dialogue constructif durant l'année et se sont rencontrées en novembre pour préparer un Comité central et débroussailler les nombreux points à régler ensemble.

Nous avons également participé à l'Assemblée générale ordinaire de la section genevoise le 28 septembre 2017.

Anna Sergueeva, avocate spécialiste des violences policières au sein de la section genevoise, participe activement aux rencontres du collectif vaudois contre le profilage racial et les violences policières.

### **Interventions communes**

Conjointement avec la section genevoise et la Ligue suisse, nous sommes intervenus vivement auprès de Mme la Conseillère fédérale Simonetta Somaruga, du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), du Service vaudois de la population (SPOP) et du Conseil d'Etat vaudois (Mme Nuria Gorrite, présidente, et M. Philippe Leuba) pour nous opposer au renvoi imminent en RDC d'un jeune africain établi sur le canton de Vaud de longue date et atteint d'une maladie grave ne pouvant être traitée en Afrique.

## FIDH

Des contacts épisodiques ont eu lieu sur différents dossiers, surtout relatifs à l'Afrique, ainsi qu'un partage de nos adresses de contacts de la presse romande, à ajouter à la liste de diffusion de leurs communiqués de presse.

### **Conclusion : bilan du projet de réorganisation**

---

En conclusion, l'année a été très chargée, surtout au vu des forces et des disponibilités dont nous disposons. Le succès n'a pas toujours été au rendez-vous et nous n'avons pu que très faiblement renforcer nos capacités d'action. Certains points du projet de réorganisation n'ont pu être développés comme nous le souhaitons, particulièrement concernant le recrutement, malgré une augmentation de 27% du nombre de membres, et surtout l'intégration des membres au sein de nouvelles commissions que l'on peine à constituer. La phase d'identification des membres potentiels est à peu près terminée (bien qu'elle ne le soit jamais complètement), mais les prises de contact n'ont pas encore été effectuées de manière systématique.

Les visites de prisons par la Commission « Détention » se sont poursuivies avec compétence, efficacité et dynamisme et restent l'activité de terrain principale de la section, les autres Commissions internes peinant à se concrétiser.

En ce qui concerne l'initiative de l'UDC « contre les juges étrangers » et considérant l'échec de la conférence publique du 13 septembre 2017, nous changerons de stratégie en 2018 et axerons nos activités sur un travail de sensibilisation *extramuros* (stands de rue, au marché, Paléo, etc.). Ainsi que sur le travail de coordination (presse + associations) pour la campagne de votation que l'on attend pour novembre 2018 ou février 2019. Une activité de recherche de fonds devra être entreprise en 2018 en vue de la campagne contre cette initiative.

Le matériel de communication (identité graphique, logo, etc.) n'a pas encore été développé et devra l'être en 2018. Le Comité devra, dans l'ensemble, améliorer sa communication, tant à l'interne qu'à l'externe, en communiquant plus souvent et de manière plus détaillée.

## Remerciements

---

Le président tient à remercier chaleureusement le vice-président Arnaud Thiéry, tant de son investissement personnel que de son hospitalité pour les séances du Comité de section. Il remercie également tous les membres du Comité pour leur implication et l'énergie dont ils font preuve et qui permet d'envisager très positivement l'avenir de la section. Il remercie encore tou-te-s les militant-e-s qui ont activement participé aux différents événements organisés durant l'année et sans qui ces derniers n'auraient pas pu être possibles.

Lausanne, le 20 avril 2018

*Pour le comité*

Yan Giroud  
Président